

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 24 novembre 2025

**Objet : Attribution d'une subvention au Comité de Jumelage Renaison Gruyères
N° 2025-11-24/03**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 15 Votants : 18
Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Carole SYLVESTRE, Magali RAMIREZ, et Marie-Françoise DESORMIERE.

Absents : Mme Monique REMONTET, M. Christophe REGNY, M. Salim DJELLAB et Mme Céline JANDARD.

Absents excusés : M. Jean-Pierre SAPT, Mme Laurence CHATEAU et Mme Béatrice DESPIERRE.
Procurations : M. Jean-Pierre SAPT à M. Laurent BELUZE, Mme Laurence CHATEAU à Mme

Présentation : M. Jean-François SART et M. Laurent DELCÉ, Mme Laurence CHATELAC à Mme Séverine BESSON et Mme Béatrice DESPIERRE à Mme Magali RAMIREZ.
Date de convocation du Conseil municipal : 18 novembre 2025.

Date de convocation du Conseil municipal : 16 novembre 2023.
Secrétaire de séance : M. Robert MATTONI

Secrétaire de séance : M. Robert MAXTONI.

Madame REMONTEI Monique se retire de la salle pour cette présente délibération.

Monsieur Jean-Pierre SAPT, Adjoint au Maire, délégué à la vie associative et aux bâtiments communaux, indique qu'une rencontre entre Renaison et Gruyères a eu lieu les 8 et 9 novembre 2025 à Nantua afin de redynamiser le jumelage entre nos deux communes.

Le Comité de Jumelage Renaison Gruyères a sollicité par courrier en date du 26 octobre 2025 la Commune pour obtenir une subvention.

Monsieur Jean-Pierre SAPT, invite l'assemblée délibérante à accorder une subvention exceptionnelle en 2025 au Comité de Jumelage Renaison Gruyères d'un montant de 500 € afin d'aider financièrement à la participation de la rencontre avec Gruyères.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 500 € au Comité de Jumelage Renaison Gruyères.
 - Dit que les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget général 2025.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 25 novembre 2025

Le Secrétaire de Séance,
Robert MATTONI

Le Maire,
Laurent BELUZE